



La Chambre d'agriculture du **Loiret** recrute
**Un(e) Conseiller(ère) agricole en
 prestations réglementaires**

LE POSTE

Dans le cadre du développement de son activité « services marchands » la chambre d'agriculture améliore l'accompagnement réglementaire des exploitations agricoles du Loiret.

Le nouveau collaborateur développera le conseil et l'appui aux obligations réglementaires des exploitations, sur le volet « productions végétales ».

LES MISSIONS

Développer le conseil réglementaire « productions végétales » auprès de exploitations agricoles du département

Réaliser les prestations d'accompagnement dans les domaines suivants

- déclarations réglementaires PAC, Conseil stratégique Phytosanitaire, certiphyto
- plans de fumure, outils de traçabilité
- formations et prestations d'accompagnement en lien avec la réduction des intrants et la transition agro écologique
- analyse des besoins des agriculteurs.

LES CONDITIONS D'EMPLOI

- Contrat à Durée Indéterminée.
- Lieu de travail : Orléans - Montargis(45),
- Salaire à débattre en référence à la convention collective régionale et de l'expérience.
- Prise de fonction : **dès que possible.**

LE PROFIL LES COMPETENCES

Formation : BTS ou Ingénieur motivé par le le développement d'une offre de service adaptée aux besoins réglementaires des exploitations agricoles.

Compétences et aptitudes nécessaires :

- 1^{ère} expérience dans le domaine du conseil technico économique serait un atout
- Connaissance du milieu, sens du contact, de l'animation de groupes
- Intérêt pour la mise en place concrète des dispositifs réglementaires
- Autonomie, bonne capacité d'organisation et maîtrise des délais
- Sens de l'écoute des besoins clients et de la vente de prestations

LES CONTACTS

Lettre de candidature manuscrite et curriculum vitae à envoyer avant le
20 août 2022

à Madame la Directrice de la Chambre d'Agriculture du Loiret
 13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS CEDEX 9

Contact : direction.presidence@loiret.chambagri.fr